Opérations de visite et saisie dans le secteur de la distribution des articles de maroquinerie

Publié le 03 octobre 2022

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique que des opérations de visite et saisie inopinées ont été réalisées dans le secteur de la distribution des articles de maroquinerie.

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé, jeudi 29 septembre, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à des opérations de visite et saisie inopinées auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur la distribution des articles de maroquinerie.

A ce stade, ces interventions ne préjugent bien évidemment pas de la culpabilité des entreprises concernées par les pratiques présumées, que seule une instruction au fond permettra le cas échéant d'établir.

L'Autorité de la concurrence ne fera aucun autre commentaire ni sur l'identité des entreprises visitées ni sur les pratiques visées.

Contact(s)

Maxence Lepinoy

Chargé de communication,
responsable des relations avec les
médias
06 21 91 77 11
Contacter par mail